

Concours no : 21-2016-2017-63 – 2^e concours

**Début d'affichage : 2017-01-24
Fin d'affichage : 2017-01-31**

NATURE DU TRAVAIL

Les emplois de psychologue ou de conseillère ou conseiller en rééducation comportent plus spécifiquement la prévention, le dépistage, l'évaluation, l'aide et l'accompagnement des élèves handicapés ou des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage visant à les soutenir dans leur cheminement scolaire et leur épanouissement personnel ou social.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La ou le psychologue ou la conseillère ou le conseiller en rééducation participe à l'élaboration et la mise en application du service de psychologie tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que de la commission scolaire.

Elle ou il contribue au dépistage et à la reconnaissance des élèves vivant des difficultés, et ce, dans une optique de prévention et d'intervention; elle ou il planifie et effectue l'évaluation psychologique afin de préciser le profil de fonctionnement de l'élève et ses besoins; elle ou il sélectionne et utilise des outils psychométriques standardisés reconnus; elle ou il effectue des entrevues et procède à des observations, si nécessaire; elle ou il analyse et interprète les observations et les données recueillies.

Elle ou il participe avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et la révision du plan d'intervention de l'élève en y intégrant, s'il y a lieu, son plan d'action; elle ou il participe au choix des objectifs et des moyens d'intervention; elle ou il collabore avec les autres membres de l'équipe à la concertation et la coordination des interventions et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs.

Elle ou il aide les enseignantes et enseignants à préciser la nature de la problématique, les conseille et les soutient dans leur démarche éducative; elle ou il suggère ou applique des solutions ou des stratégies propices à l'amélioration des conditions de réussite de l'élève ou d'un groupe d'élèves; elle ou il planifie, organise et anime des activités de formation.

Elle ou il intervient auprès d'élèves, de groupes d'élèves ou de parents; elle ou il les assiste dans l'identification de difficultés, les soutient dans l'exploration de solutions et, au besoin, leur propose des ressources.

Elle ou il conseille le personnel d'encadrement, rédige des rapports d'expertise, d'évaluation, de bilan et d'évolution de situation et fait les recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision.

Elle ou il conseille et soutient les intervenantes et intervenants scolaires en matière d'intégration d'élèves en classe ordinaire et leur propose des moyens d'intervention ou des activités appropriées à la situation de l'élève ou d'un groupe d'élèves.

Elle ou il peut être appelé à intervenir pour aider à désamorcer des situations de crise ou d'urgence et proposer des pistes de solution.

Elle ou il développe et maintient des relations avec les représentantes et représentants des organismes partenaires, du réseau de la santé et des services sociaux et des commissions scolaires.

Elle ou il prépare et assure la mise à jour des dossiers selon les normes propres à la profession et les règles définies par la commission scolaire; elle ou il rédige des notes évolutives ou des rapports d'évaluation d'étape, de fin de processus et de suivi de ses interventions.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Être membre de l'Ordre des psychologues du Québec ou avoir un diplôme terminal dans un champ de spécialisation approprié, notamment en psychologie ;
- Détenir un permis de psychothérapeute et la formation reconnue à l'évaluation en santé mentale ;
- Avoir les habiletés à travailler en équipe avec d'autres intervenantes et intervenants en milieu scolaire;
- Une expérience de travail au niveau éducation serait un atout.

CLIENTÈLE VISÉE

Préscolaire, primaire et secondaire

HORAIRE DE TRAVAIL

35 heures / semaine, de 8 h à 16 h 30

LIEU DE TRAVAIL

Services éducatifs

ENTRÉE EN FONCTION

Immédiate

TRAITEMENT

De 45 128 \$ à 85 567 \$, selon l'expérience pertinente.

Les personnes intéressées devront, **avant 16 h le 31 janvier 2017**, faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une copie conforme à l'original des diplômes et relevés de notes à l'adresse suivante :
Commission scolaire de l'Estuaire, Service des ressources humaines
771, boulevard Jolliet, Baie-Comeau (Québec) G5C 1P3,
ou par télécopieur au (418) 589-2711 ou par courriel : rh@csestuaire.qc.ca

La Commission scolaire de l'Estuaire applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les personnes handicapées, les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques et les autochtones à présenter leur candidature.